

*le gouvernement
s'est mis dans
la seringue
de l'austérité
et il l'applique à
l'école publique
et aux statuts
des personnels.*

30 000 postes en plus ? Le ministre veut-il nous faire prendre des vessies pour des lanternes ?

Le 29 juin 2013, la commissions des finances de l'assemblée nationale publie son rapport sur le projet de loi de finances 2014. Plus personne ne peut se cacher derrière les annonces dithyrambiques de créations de postes dans l'Education nationale - les « 60 000 ».

Les faits sont les faits : l'Education nationale a créé 8 781 postes en tout et pour tout en 2013 et en créera 8 804 en 2014, là aussi pour solde de tout compte.

Pour la FNEC FP-FO, c'est loin de répondre aux revendications des personnels alors que des dizaines de milliers d'élèves supplémentaires sont annoncés en cette rentrée 2013. En 5 ans, 80 000 postes ont été supprimés !

Pour tenter de rassurer les personnels, le ministre annonce 30 000 créations de postes pour le 1er septembre. Là encore la commission des finances donne la clé: ce seront 30 000 contrats aidés dont 10 000 pour les directeurs d'école (il y en avait 20 900 en 2010).

Le ministre n'en reste pas là et s'empresse de changer la donne : ce ne seront plus des salariés privés d'emploi au RSA qui bénéficieront de ces contrats, car ses services précisent, « vous veillerez à privilégier, dans la mesure du possible, les profils de jeunes diplômés » (circulaire DAF-DGESCO).

Le ministre Peillon est un ministre de l'austérité.

Le ministre continue sa recherche de personnel au moindre coût, il s'applique à diminuer le coût du travail, donc les salaires.

Après l'emploi d'avenir professeur (contrat de droit privé à 900 € bourses comprises recrutés à partir du niveau L2 et pour lequel l'Education nationale ne débourse que 400 € au maximum) ; après les contractuels 2014 du concours avancé, payés 953 €, voici le contrat aidé, diplômé, à 750 euros pour 20 heures par semaine...on comprend mieux pourquoi sans états d'âme, le ministre décide de baisser le traitement des futurs lauréats des concours normaux 2014 de 300 € pour les certifiés, professeur des écoles, CPE ou PLP et de 400€ pour les agrégés en les faisant débiter au 1er échelon...

Pour la FNEC FP-FO, cette politique de précarité généralisée, de baisse des rémunérations détruit le statut et le traitement. C'est la même politique qui s'attaque aux retraites. Elle vise à baisser les salaires des professeurs en introduisant des contrats sous payés. La réponse d'un rectorat à une délégation FO contre les suppressions de postes d'AED est éclairante : « un AED, c'est 4 contrats aidés dont 75% de la rémunération sont pris en charge par le ministère du travail ; l'éducation nationale ne paie que 25% des 750 € » !

Pour la FNEC FP-FO, la précarité, c'est l'austérité.

Aucune stratégie de communication ne saurait masquer longtemps la réalité : le gouvernement s'est mis dans la seringue de l'austérité et il l'applique à l'école publique et aux statuts des personnels.